

Assemblée du Désert - Dimanche 1er septembre 2024

Allocution historique par Alice Tacaille (professeure à la Sorbonne Université, Paris).

Communautés, cantiques, et musiciens

Avant propos

J'ai été invitée à réfléchir à la notion de cantique, et je dois dire que l'élan des premiers temps de la Réforme m'a paru passionnant et riche d'enseignement pour nous. J'aimerais vous convier à un voyage en 1520-1530.

Ainsi nous chantons, dans nos églises, dans notre langue, pour la louange. Lorsque nous chantons, semble se créer une communauté de son et de sens. Or le sonore est un élément systématiquement mis en jeu dans les rituels religieux, que ce soit par son élaboration, sa réception, ou ... par le silence. Et chanter ensemble provoque une communauté temporaire et une expérience sensible qui ouvrent indiscutablement une situation intérieure sans équivalent.

La Parole de Dieu dans la bouche de chacun chacune au XVI^e siècle

- Dans l'église d'avant les Réformes, au XVI^e s. avant le Concile de Trente (1545-1563),
que dire de la situation du clergé par rapport au chant des fidèles ?

Les réformateurs qui ont pensé la nouvelle liturgie étaient ce que l'on appelle des clercs. Sans aller jusqu'à prendre les ordres et devenir prêtres, développement logique mais facultatif, Ils suivaient un enseignement dispensé par et pour l'église, qui permettait de s'insérer dans différents emplois ecclésiastiques, différents offices. C'était un enseignement secondaire, puis supérieur. En quoi consistait cette formation de nos réformateurs et quelle influence peut-elle avoir sur nos cantiques ?

Ce type de formation n'était pas réservé à une classe sociale précise. Un laboureur pouvait faire bénéficier l'un de ses enfants d'une telle formation, la rétribution de l'instruction reçue consistait en années de service auprès de l'institution, d'abord durant la formation, mais surtout après. Non seulement on y apprenait les fondements de la religion, mais chemin faisant, outre les compétences du discours et du raisonnement, on apprenait par cœur de grandes quantités de textes et de chants, en même temps que la manière de les utiliser de façon appropriée dans le contexte de la célébration de la messe ou des différents offices, Et concrètement, ces étudiants apprennent les gestes à faire, la position du corps, des mains, le choix des chants pour telle ou telle célébration – baptême, enterrement...Ce sont des professionnels de la parole et du chant, au service, in fine, pour certains, des célébrations. C'est cet ensemble : leurs gestes, texte, chants, qui constitue à proprement parler la liturgie.

Nos réformateurs ont bien connu ce type de formation et de projet de vie engagée, ils l'ont vue fonctionner et ont été préparés dans ce sens, jusqu'à bénéficier déjà pour certains de

revenus ecclésiastiques. On parle ici du jeune Luther, de Martin Bucer, dominicain, le réformateur de Strasbourg, de Calvin, qui était destiné à la prêtrise, d'Ulrich Zwingli, curé, mais premier grand réformateur suisse, de Théodore de Bèze successeur de Calvin à Genève, dont le frère, Claude, était abbé cistercien... Ainsi, quel que soit le type de *charisme* dans lequel ils ont été élevés – auprès d'un monastère ou pas, en ville ou pas, ils sont jeunes, ils connaissent leurs textes par cœur en latin, des milliers de textes, les gestes, les enchaînements, les programmes à suivre, (quelle fête, quelle semaine, quelle saison ?), ces méthodes, gestes, paroles et chants adaptés à la situation spécifique de leurs futures ouailles. Ils lisent donc en plusieurs langues et savent chanter. C'est précisément parce qu'ils savent d'où ils viennent, qu'ils choisissent d'aller là où ils nous ont emmenés. C'est la force de cet héritage rituel dans leur formation, qui les a déterminés à faire les choix dont je vais développer quelques aspects.

[Education monastique et psautier](#)

Souvenons-nous qu'être moine et être prêtre sont deux choses distinctes : par exemple un monastère a besoin d'un prêtre pour célébrer la messe, mais pas pour les différents *offices* quotidiens. Dans certains ordres, plus rares, tous les membres sont prêtres. Dans d'autres, non. Mais pourquoi insister sur ces questions ?

Voici le point important :

Dans la société médiévale, la prière universelle revient au clergé. Et plus précisément, les moines prient quotidiennement pour nous tous. Or il y a un lien précis entre le psautier et l'état de moine, l'état monastique. En effet, pour organiser leur prière répétée quotidienne, derrière les chants, hymnes, les répons et textes se cache un ordre précis : l'Eglise donne aux moines la mission de réciter à haute voix (chant ou lecture) le psautier entier en un temps déterminé. Selon les familles monastiques, en quatre semaines, en une semaine, en trois mois, un an...une journée... C'est ce qui fonde la prière monastique comme efficace pour le monde entier. Le psautier, à haute voix, en temps limité.

Régler la récitation de textes sacrés à haute voix en un temps déterminé est un trait commun à de nombreuses religions.

Nous laïcs, maîtrisons le rythme annuel, Avent, Pâques, Pentecôte... mais la vie de prière, vie monastique donc, procède de temps souterrains dont le plus important est lié au rythme auquel le psautier est prononcé (et à haute voix). Tel est le fonctionnement de base de la vie consacrée dans son acception catholique.

[Le vécu de la réforme liturgique dans une partie du clergé restée observatrice au début du XVIe s.](#)

Mettons-nous donc dans la peau, un instant, d'un de ces clercs (cela signifie donc : « savant avec un emploi stable », tout simplement, nous dirions « fonctionnaire »), dans la peau d'un de ces célébrants ordinaires en 1520, prenons, disons, un moine :

1. Il observe que certains de ses collègues, peut-être plus affûtés dans l'étude des langues bibliques (grec, hébreu...), sont en train de retraduire la Bible, en montrant, au passage, au grand jour, que les enseignements élaborés à partir de la dernière version latine en usage sont... discutables. Et à vrai dire, pas seulement les enseignements, mais précisément des points de dogme ! Sur le flanc de la traduction donc, il s'agit à ses yeux d'une marée montante d'opposants probables. Le ton est donné.

2. D'autres de ses collègues – ou les mêmes – envisagent une nouvelle traduction en français moderne du Nouveau Testament – et de l'Ancien testament également : « mais pourquoi donc faire, puisque « tout le monde » les connaît ? » se dit notre homme. « Mes collègues (moines par exemple) connaissent évidemment leur psautier, c'est la base de leur exercice. Ceux qui assistent à mes offices n'ont besoin de rien que ma parole cryptée, en latin, et de ma puissance efficace traditionnelle, puisqu'il faut et qu'il suffit que le psautier entier soit dit à haute voix (ou chanté) dans un temps déterminé par un professionnel – comme moi – pour que la prière personnelle et publique soit effectuée ».

Enfin, « on ne traduira tout de même pas mes antiennes, mes répons ! » – se dit-il ?

Pourquoi le craint-il ? Parce que les chants dits grégoriens qu'il chante sont composés de fragments de l'Écriture. Un texte d'antienne par exemple est constitué de petits fragments puisés dans l'ancien et le nouveau Testament, mis bout à bout. Résultat : L'officiant chante principalement sur un texte biblique (en miettes, mais tout de même), en latin, avec des mélodies grégoriennes. « Traduire le grégorien, vraiment ? ».

On le voit, c'est l'apanage strict du clergé de l'époque, de quelque côté qu'on se tourne, que de chanter sur un texte tiré des écritures.

Poursuivons avec le moine : « Alors ces nouvelles traductions – à qui vont-elles donc servir ? » se demande-t-il avec inquiétude -, « il paraît que certains envisagent même de leur donner un chant »...

...

Imaginons un instant le prêtre, le moine, le simple clerc, qui se voit dépouiller au même moment de son texte, de sa langue sacrée, de ses mélodies, et de ses prérogatives de célébrant, de sa théologie qui est durement questionnée, et de ses pratiques qui dans le détail ne suscitent plus que méfiance, critiques et honte.

Imaginons en outre que de nouveaux clercs plein d'allant, ses ennemis, aient voulu faire chanter l'assemblée...c'est une nouvelle liturgie qui se crée sous ses yeux, avec de multiples raisons d'être horrifié ou ... enthousiaste c'est selon ! Et à sa grande stupeur cette liturgie, dans la partie chantée, a tout l'air d'être destinée...aux paroissiens eux-mêmes !

Oui. Les réformateurs ont accompli de façon volontaire cet abandon total des prérogatives de leur « caste » en matière de liturgie : ils ont rendu le texte, la musique, et même les gestes « au peuple » (non : à l'Assemblée). Ils se sont dépouillés, au nom de cette nouvelle vision religieuse, de tout leur trésor, pour le placer dans le corps, entre les mains, et dans la bouche de chacun et chacune.

Et ceci, les réformateurs, nos jeunes clercs pleins d'allant, le font non seulement en traduisant en français courant, non seulement en créant des livres liturgiques pour toutes et tous, avec une musique facile, mais aussi et surtout en axant le premier choix de textes sur le livre des psaumes.

C'est-à-dire – horreur se dit notre homme - qu'ils font passer des textes de la Bible, en français, et inspirés à l'origine directement par Dieu à ses prophètes – pensons aux psaumes de David –ils font passer ces textes prophétiques dans toute bouche qui s'ouvrira à cette nouvelle version de la religion.

Quelques réactions anciennes

Écoutons les réactions indignées : « N'importe quelle bouche vraiment ? » s'écrie avec effroi le célébrant d'avant... « Même cette bouche sale et édentée des plus ordes harengières ? »
Oui.

Écoutons Montaigne : « La parole de Dieu directement dans la bouche de mon valet de pied », grommelle-t-il dans ses Essais ? C'est un peu révoltant. Hé bien oui.

« Mais ils vont détonner ! » ajoute naïvement un musicien du psautier, pourtant bien au fait de ses missions...Hé bien peu importe.

Et Pierre Caroli, un des tout premiers réformateurs parisiens, devant le parlement de Paris en 1525, défendant sa traduction de Saint Paul : « Messieurs les évêques, c'est vous qui irez dans les chambres des femmes ...effectuer LEUR broderie et leurs travaux d'aiguille, tandis qu'avec ces livres, avec le Saint Paul dans sa poche, la femme va pouvoir monter en chaire et prêcher plus et mieux que vous »

Un Clément Marot, le plus grand poète du règne de François I^{er}, mort en 1544, versifie-t-il tout seul les cinquante premiers psaumes ? Voici la réponse des accusateurs du pasteur Hugues Sureau « Mais non, ce sont des CHANSONS de Marot, cet arrogant poète »

Quels instructifs hommages...

J'ai insisté sur ce problème majeur que posent, aux yeux des clercs d'alors, les propositions nouvelles de chant des psaumes. Elles sont radicales car elles dépouillent le clergé de son office, qui était de célébrer en chantant en latin des textes scripturaires, en excluant tout partage de ces textes avec des gens pas même alphabétisés. C'est désormais le corps physique des fidèles qui s'en trouve placé, de fait, en situation de profération prophétique, c'est-à-dire en situation de prononcer des mots dictés directement par Dieu à son prophète. Le court-circuit est impressionnant.

Car le sens de ces mots saute maintenant aux oreilles (il est ailleurs le théâtre de luttes théologiques sans merci), mais aussi parce que c'est une parole biblique qui échappe au célébrant.

C'est enfin, matériellement, un livre saint qui change de mains. Songeons toujours aux aspects matériels, qui vont permettre à des mains ... inattendues, selon notre clerc, – des mains illettrées, réprouvées, misérables, analphabètes, de tenir effectivement le livre saint.

L'image est forte à l'époque, et nous sommes encore admiratifs des petits psautiers que vous pouvez admirer au Musée et qui ont tellement soutenu les fidèles dans l'adversité.

Ainsi les nouveaux fidèles – appelons-les chanteurs – sont donc, finalement, devenus actifs par rapport à la parole. Au mieux auditeurs auparavant, ils passent directement au cœur de la fournaise biblique de la Parole. C'est une innovation totale, un renversement copernicien, et qui chagrine beaucoup dans les camps opposés. En résumé, cela reflète l'idéal de la position du fidèle dans la nouvelle église.

Telle est donc la situation vue du point de vue institutionnel, à l'aube de nos liturgies.

Et l'assemblée, vraiment si passive que ça avant ?

Oui, largement, même si on a toujours chanté partout pour les différentes fêtes, encadrées et prescrites par la religion ou non. On redécouvre de plus en plus, ces années-ci, le rôle des chants populaires (souvent sans partition) dans les bals, le théâtre, les fêtes de village, et certaines occasions très festives du temps liturgique, Noël, Carnaval...moins à Pâques.

Pierre Chaunu, professeur de démographie historique à la Sorbonne, a permis de déduire que le fidèle en 1500 n'avait statistiquement qu'une chance par an, en moyenne, d'assister à une messe. Que l'analphabétisme concernait 90 % de la population. Dans une société féodale médiévale qui disparaît, les rôles traditionnels des trois ETATS (la prière pour les clercs, les armes pour les nobles, la croissance démographique et la mise en culture et en élevage des terres pour les autres) sont en train d'évoluer. Prier au quotidien, pour soi et pour d'autres, peut-être même pour tous les autres, fonction monastique traditionnelle et centrale s'il en est, devient désirable, même pour ceux dont ce n'est pas le métier. C'est en tous cas une partie du projet fantastique que forment les réformateurs, du cadeau qu'ils nous lèguent, et c'est ce que nous faisons aujourd'hui encore.

Revenons au public des débuts, à l'église d'avant la réforme : une passivité probable donc.

Cette rencontre alors rare avec l'église et la messe, comment se produisait-elle ? De façon très fruste sans doute, du côté des fidèles, pour ce qui est de la messe proprement dite.

Elle était dite face à l'autel, donc face au fond de l'église ou dans un chœur séparé de la nef, entièrement en latin, avec différentes parties chantées, psalmodiées, cantillées, ou chuchotées par le clergé, toujours en latin. Et si vous avez en tête nos aïeux, qui connaissaient une partie de ces chants en latin, bien qu'illettrés, et pouvaient peut-être entonner avec le prêtre au siècle dernier, sachez que vous avez le souvenir de personnes du début du XXe siècle, autrement éduquées que ne l'étaient les paroissiens ruraux du XVe siècle, qui n'étaient pas conviés à assister à la messe, contrairement à ce qui s'est passé ensuite. Non conviés et non prévus d'ailleurs, comme en témoignent les églises alors vides de sièges par exemple. « Assister » à la messe représente plutôt une exception à cette époque, le maître de maison noble, et sa famille doivent être présents ou représentés, mais pas la domesticité, pas les employés ou les métayers. Quant à chanter avec, ou chanter la Bible...

Donc une église d'alors qui, au sens propre, tourne le dos au fidèle - parce que la notion de fidèle n'est tout simplement pas la même. On voit que celle qui s'invente avec générosité et élan dans le camp des réformateurs est porteuse d'autres ambitions, nécessairement éducatives, modernes, et vont élever directement le niveau d'instruction de larges pans de la population.

Pourtant en Europe on chante dans sa langue, ailleurs, dès le Moyen Age. On se souvient du réformateur tchèque Jan Hus, sacrifié le 6 juillet 1415 par le concile de Constance, où il était venu défendre notamment les usages de son église. Les tchèques chantent dans leur langue et participent à la messe et aux offices dans leur langue depuis au moins le début du XV^e s.

Mais dans les grandes lignes, la société médiévale occidentale est globalement indifférente, réfractaire ou même, on le voit, hostile à la participation des fidèles.

Et les cantiques alors ? - Comment participe le paroissien tout de même au Moyen Age ?

Tout de même, pour les occasions de fête religieuse, particulièrement Noël, ou aux fêtes mariales, la mi-carême ou d'autres, une partie de l'organisation de l'église médiévale implique davantage la population avec des chants du public, des chants de procession, des déambulations en extérieur...

Là en revanche, il existe bien un espace pour la réjouissance laïque, avec des paroles plus ou moins pieuses – on essaie qu'elles le soient entièrement naturellement. Ainsi une procession à l'occasion de la sortie d'une statue hors de l'église verra les paroissiens alignés au passage, parfois agenouillés, tête nue, puis admis à suivre, selon leur place dans la société, le cortège qui s'éloigne, éventuellement avec un chant de procession – un chant de marche- très simple. Le grand public chante alors des chants, en français, notamment des chants de Noël. En dehors des psaumes, la question de ce chant pieux en français est donc d'actualité au début du XVI^e siècle.

La grande différence, pour le clergé en place, avec le chant des psaumes, c'est bien entendu la nature biblique des paroles des psaumes.

Ces chansons pieuses catholiques, notamment ces Noël, existent donc par centaines au début de la Réforme, elles sont diffusées, et se chantent sur des airs connus, parfois des airs de danse. Ce sont des petits livrets de paroles très peu chers, hâtivement imprimés, qu'on acquiert auprès du colporteur souvent. Ils transmettent un catéchisme rudimentaire à travers l'histoire de la naissance de Jésus, et semblent animer les petits santons de la crèche en racontant divers épisodes enjolivés et teintés de vie paysanne fantasmée.

Que vont faire, collectivement, les réformateurs de ce côté-là ? En plus des poètes et musiciens attachés à constituer un psautier chanté ?

Ils vont aller sur ce terrain et proposer immédiatement, dès 1532, des cantiques (on les appelle au début chansons spirituelles), en plus du psautier, pour que chacun puisse chanter sa foi et louer le Seigneur, toujours sur le même principe qu'on voyait déjà dans les Noël, c'est-à-dire sur des airs connus de tous, des airs populaires. Pas du tout de musique compliquée, ce sont

comme des carnets de chants de jeunesse aujourd'hui, juste les paroles, avec une indication de l'air adéquat (aujourd'hui, paroles et accords de guitare).

Ces cantiques – souvent nous prenons le psaume chanté pour un cantique, mais vous avez compris, je l'en distingue pour notre mutuelle entente- ces cantiques sont le véritable relais populaire de cet élan réformateur.

Psaumes, cantiques : On dirait donc que Calvin, Bucer le réformateur de Strasbourg, Luther, Théodore de Bèze, collaborateur et successeur de Calvin à Genève, ont tout mis en œuvre pour que les fidèles puissent chanter en toute occasion.

Psaumes, cantiques : il existe toute une déclinaison des versions musicales qui ne doit pas grand-chose au hasard. Songez qu'en outre, côté psaumes, de grands noms de la musique, comme Claude Goudimel ou Pascal de l'Estochart, ou Claude Le Jeune, vont éditer différentes versions d'art, en partition polyphonique, pour jouer et chanter à plusieurs voix. Multiplication de la louange certes, mais aussi profonde intelligence, compréhension des besoins d'un corps social dont les réformateurs contribuent à faire voir les différentes strates.

Revenons aux années 30 : Mathieu Malingré le premier sort à Genève une plaquette de chansons spirituelles. Il ne sait pas trop, alors il les appelle des « noëls », sur la page de titre. Mais dès qu'on ouvre le livret, on voit que ces cantiques ne sont pas tous pour Noël !! Dès son deuxième ouvrage, ce seront nos chansons c'est-à-dire nos cantiques à proprement parler. Et leur nombre va croître et augmenter, dans un recueil qui s'étoffe progressivement jusqu'à plus de 100 cantiques, 100 chansons spirituelles, comme si l'on tentait d'égaliser le nombre de psaumes. Avant d'évoquer le cantique aujourd'hui, rappelons la destruction massive des psautiers et livres de chansons spirituelles du XVI^e siècle, qui ne donne qu'un faible aperçu des dizaines de milliers d'exemplaires de leur diffusion. Une bonne raison pour chérir ceux qui nous restent.

[Le point de vue des artisans : Ecrire des cantiques, alors et aujourd'hui](#)

Deux ingrédients sont indispensables pour ces nouveaux cantiques : côté texte et côté musique.

Texte : il y faut une actualité et des mots qui plaisent et parlent aux fidèles. Des mots à la fois simples, qui approfondissent l'expression de la joie, de la louange, et qui encadrent et rendent sûre la pratique. Il faut absolument que quelqu'un donne de nouveaux textes, s'y emploie. C'est toujours vrai aujourd'hui, je trouve.

Et une musique qui soit connue de tous. Et là réside le véritable défi, le nôtre encore aujourd'hui, car, si on y réfléchit, qu'avons-nous (tous ici) en commun sur le plan musical ? Quelle mélodie nous relie à nos petits neveux ? A nos arrière petites nièces ? A part les plus anciennes, en petit nombre, et quelques plus récentes, que le temps a consolidées ? Et encore, je ne parle ici que des airs qu'on a pu entendre au culte. Comment une nouvelle mélodie, une chanson, née en dehors de l'espace de l'église, une mélodie véritablement populaire va-t-elle nous permettre d'être ensemble ?

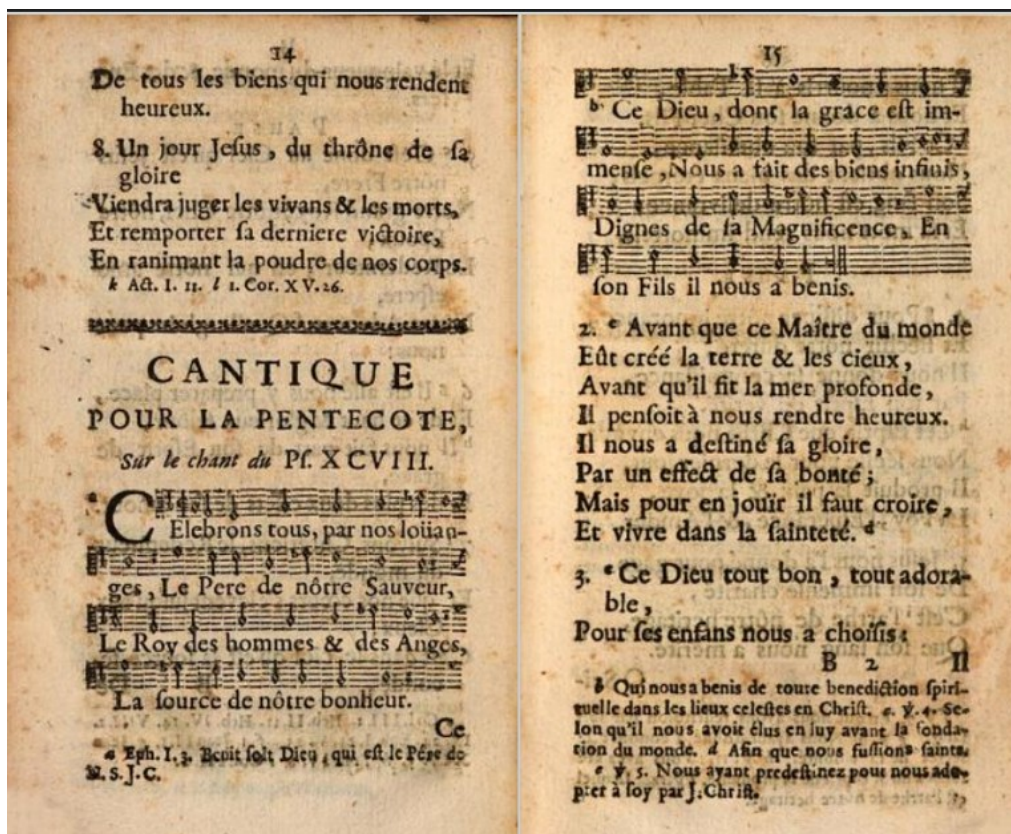
Les communautés d'alors n'étaient pas infinies, un même livre pouvait les toucher tous... or le médium de l'imprimerie, c'est aujourd'hui internet. Comment aujourd'hui les membres se reconnaissent-ils comme d'une même communauté, comment échangent-ils les uns avec les autres. Il faut là aussi que des voix se lèvent pour aider à chanter. C'est pourquoi nous avons besoin de ce renouveau constant des cantiques dans nos recueils, aux côtés d'un fond qui nous aide à garder vive la mémoire l'histoire réformée commune.

Evocation de Benedict Pictet (1655-1624) et chant avec l'assemblée

Je voudrais prendre un exemple concret du travail de propagation de la louange par le cantique, tel qu'on l'entendait, et pour honorer la mémoire du théologien suisse Benedict Pictet 1655 mort en 1724, qui a consacré sa vie et sa plume à la théologie, plus d'un siècle après la Réforme du XVI^e siècle. Outre d'importants traités de théologie, il a livré plusieurs recueils de cantiques, a présidé une commission de révision du psautier et certains de ses textes circulent encore. Ses cantiques tout particulièrement donnent, dans une orthodoxie éclairée, une idée de la direction que prenait la plume d'un réformateur du début du XVIII^e siècle. Nous prenons un texte de 1706, à peine quatre ans après le début de la guerre des Camisards. Il est dans votre programme et se chante sur un air de tous connu...

Benedict Pictet s'est servi d'un air existant, un air « de psalme », pour de nouvelles paroles de son cru. Il est remarquable qu'il a d'ailleurs progressivement augmenté et varié ses livres de cantiques, de 12 à 20 puis 36, avec des textes changeants en fonction notamment, semble-t-il, de la communauté de destination.

Sur le chant du Ps. XCVIII
Célébrons tous, par nos louanges,
Le Père de notre Sauveur,
Le Roy des hommes et des anges
La source de notre bonheur
Ce Dieu, dont la grâce est immense,
Nous a fait des biens infinis,
Dignes de sa Magnificence,
En son Fils il nous a bénis.
Avant que ce Maître du monde
Eût créé la terre et les cieux,
Avant qu'il fit la mer profonde,
Il pensait à nous rendre heureux.
Il nous a destiné sa gloire,
Par un effet de sa bonté ;
Mais pour en jouir il faut croire
Et vivre dans la sainteté.



Voilà donc comment on régénère et raffermite le chant de la louange au début du XVIII^e siècle, et l'on en est encore très proche trois cent ans après.

Et musicalement ?

L'histoire de nos mélodies n'est pas toujours facile à retracer. L'air que vous venez de chanter, celui du psaume ps 98 (qui est aussi celle du 118 et du 66), date globalement du recueil de Strasbourg 1545, c'est-à-dire qu'il a été produit pour la communauté francophone de Strasbourg après le départ de Calvin pour Genève. Les strasbourgeois ont choisi des mélodies qui ne sont pas celles de Genève, mais celle-ci nous est restée. Elle a été retouchée avec talent par le musicien Loys Bourgeois en 1551, pour la deuxième phrase.

Hier et aujourd'hui

Les différentes églises qui constituent le panorama protestant utilisent de façon très variable, on le sait, les chants – et la danse. Les positions et les usages sont souvent tranchés, pour des raisons historiques, mais aussi parce que les cantiques permettent justement de nouveaux équilibres entre temps de louange et temps d'intercession, puisque les textes des cantiques s'y prêtent facilement et finissent par agir sur l'équilibre du culte.

De son côté le texte des psaumes a souvent posé question aux liturgistes, de tous bords, en raison de la nature des sentiments qui s'y déploient, des sujets traités, et l'on observera avec

intérêt que les psautiers sont le plus souvent « sélectifs », y compris chez nos amis catholiques dans la liturgie des Heures.

Laisser le chant aux spécialistes ?

Il y a donc, on le comprend, des subtilités dans un panorama qui était au début pensé – ou au moins réalisé – de façon homogène et complète – tout le psautier, plus d'une centaine de chansons spirituelles au goût du jour, et le chant de toute l'assemblée, dans le principe. Aujourd'hui on observe que selon les églises, des groupes spécialisés de chanteurs et chanteuses – chorale gospel, chorale – matérialisent une catégorie spécifique de chanteurs plus experts et d'ailleurs, de la même manière, les églises paroissiales urbaines les mieux dotées à la Renaissance avaient une *schola*, ou une chapelle musicale.

Mais au moment de la diffusion audiovisuelle des différents cultes, ce n'est pas le simple chant d'assemblée qui attire la caméra, mais plutôt les interprétations travaillées de ces groupes : on le comprend, bien évidemment mais, avec un pas de recul, qu'en penser ?

La spécialiste du XVI^e siècle en moi se dit que le chant de toute l'assemblée est un acte, non une position passive. On fait soi-même le chant, donc la prière, plutôt que de l'écouter. Chanter soi-même exclut d'avoir en même temps cette position extérieure d'auditeur, et engage sans retour à l'action, au faire. La télédiffusion de cultes s'accommode de ce paradoxe, aide à des usages privés, et c'est une invitation à considérer que le cadeau, le legs des réformes à l'assemblée, c'est de pouvoir mettre en pratique soi-même, en chantant, une petite part du sacerdoce universel, modestement mais de façon bien assurée et tout à fait personnellement responsable.